

RÉCEPTION
À
L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE
DE
MME ANNE-MARIE VANELLE
31 octobre 2019
(Par Eric Poudelet)

M. le Président, chers collègues.

Nous avons le plaisir d'accueillir, cet après-midi, dans notre compagnie, Mme Anne-Marie Vanelle, qui avait été élue lors de notre séance du 10 janvier 2019.

Anne- Marie n'est pas une inconnue pour nous, mais laissez moi vous la présenter à nouveau.

Tout d'abord, comme il est inconvenant de donner l'âge d'une femme, je dirai qu'Anne-Marie a toujours 20 ans . Elle est donc la plus jeune académicienne d'entre nous.

Après des études à Maisons-Alfort, elle soutient une thèse sur *« l'incidence de l'emploi d'un immuno-stimulant mycobactérien (qui est une suspension de Mycobacterium chelonae) sur la tuberculination et le diagnostic sérologique de la tuberculose chez le chien »*.

Elle complète ensuite sa formation de base à l'Institut Pasteur, où elle obtient des certificats de virologie et de bactériologie systématiques, d'immunologie générale puis d'immunologie microbienne.

Après 2 années d'exercice de la clientèle canine en région parisienne, elle rentre dans la fonction publique , comme adjointe au directeur du laboratoire national vétérinaire de Rungis. Après une année au laboratoire du CNEVA – LERPAC à Maisons-Alfort , elle revient au laboratoire de Rungis, mais cette fois -ci comme directrice, pendant 5 ans.

Elle quitte alors le monde du laboratoire pour accéder à la haute fonction publique : elle intègre alors la Direction Générale de l'Alimentation, au Ministère de l'Agriculture, comme *chef du bureau de la maîtrise sanitaire de l'aquaculture et des produits de la pêche*.

C'est à partir de ce moment là que j'ai eu le plaisir de rencontrer Anne-Marie dans des groupes de travail et des comités permanents à Bruxelles, où elle venait défendre, avec ardeur et pugnacité, mais paradoxalement toujours avec une grande douceur, les positions de la France.

Elle ne cesse ensuite de monter dans la hiérarchie de l'administration vétérinaire.

Nommée sous-directrice de l'hygiène alimentaire à la Direction Générale de l'Alimentation, elle subit de plein fouet les crises de la Listériose, de la dioxine , puis de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine.

Comme toute Bretonne, dans ses bureaux de la capitale, elle gardait un œil sur son ancien Duché. Elle y est nommée directrice des services vétérinaires de Loire Atlantique, à Nantes, où cette fois-ci, elle est confrontée aux crises du naufrage de l'Erika, de foyers de Fièvre Aphteuse et de Newcastle , et de la canicule de 2003 qui a généré une crise majeure chez les équarisseurs.

Escaladant les longues marches de la hiérarchie, elle est nommée Inspecteur Général de la Santé Publique Vétérinaire, ce qui l'oblige à quitter la Bretagne pour revenir , sans doute à contre cœur, à Paris, au Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux.

Après quelques années dans cette prestigieuse assemblée, elle y devient présidente de la section « Alimentation et Santé ».

Malheureusement pour la France, mais heureusement pour notre académie, elle prend sa retraite en décembre 2017, et souhaite alors intégrer notre compagnie.

Deux ans en clientèle, 16 ans en laboratoire, 22 ans dans l'administration vétérinaire nationale, cette belle carrière a été récompensée. Certes, sa poitrine n'est pas couverte de médailles comme un vieux maréchal russe, mais néanmoins elle a été élevée au rang d'officier du Mérite agricole, d'officier dans l'ordre national du Mérite et de chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Depuis son élection à l'Académie, il y a moins d'un an, Anne-Marie Vanelle a été très active au sein de notre compagnie. Notamment, elle participe activement aux discussions de la commission RHA (Relation Homme Animal) et à nos sessions académiques.

Vous comprenez maintenant combien je suis heureux, flatté et fier d'accueillir Anne-Marie Vanelle dans notre compagnie, au sein de la section 3.